PRESTATION GRATUITE

Corepile

GUIDE
POINTS DE COLLECTE

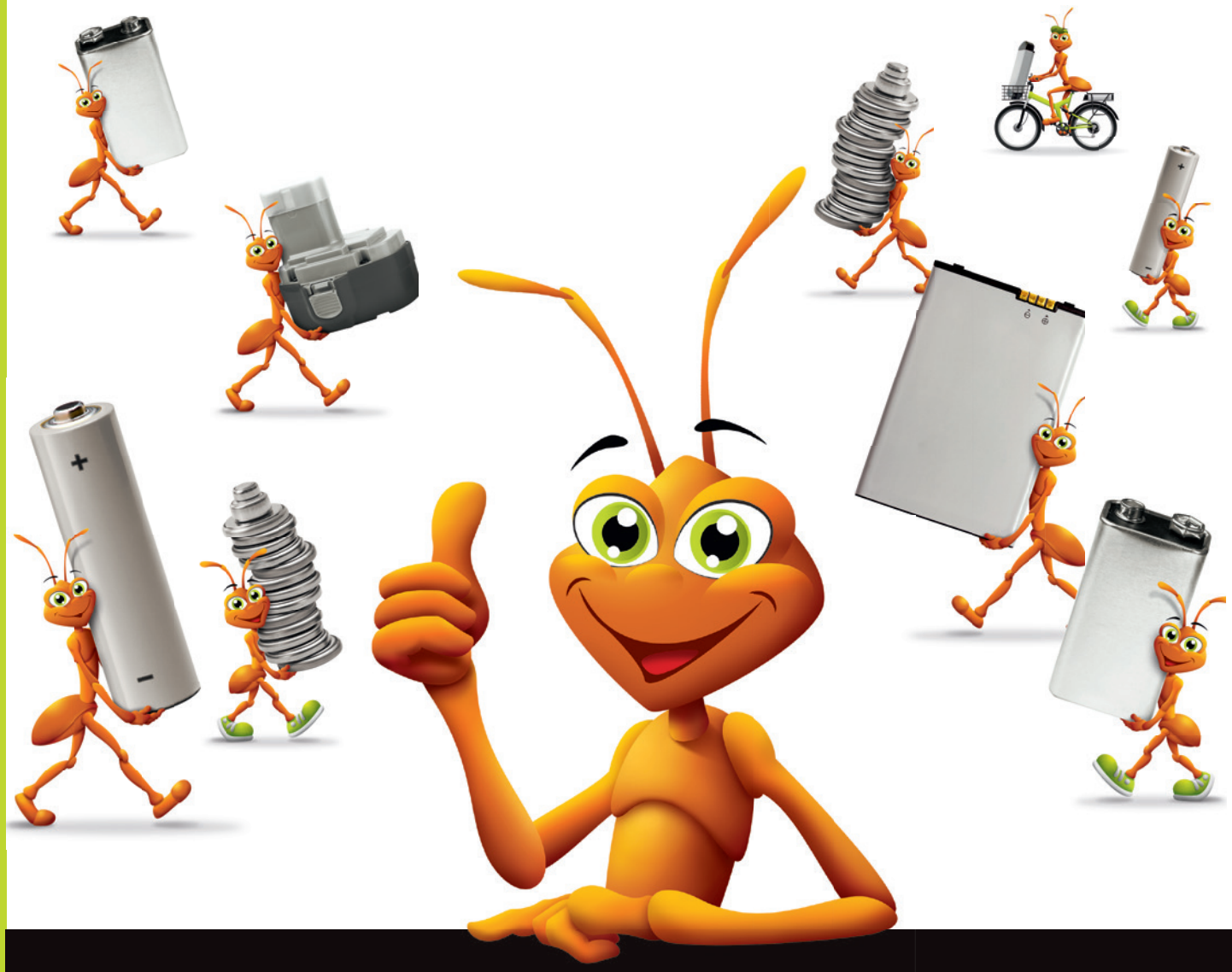

jerecyclemespiles.com

FICHE PRATIQUE DE COLLECTE

QUELLES PILES ET BATTERIES SONT ACCEPTÉES ?

TOUTES LES PILES ET BATTERIES SONT ACCEPTÉES

(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)

Piles bâtons

Piles boutons

Toute batterie d'appareils électriques

Toute batterie d'appareils portatifs

Toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tondeuses, mini-voitures électriques d'enfant...)

Batteries de clôtures électriques

DÉCHETS NON ACCEPTÉS DANS LES CONTENEURS COREPILE

Batteries au plomb et à l'acide
(batterie de voiture ou de moto)

Piles et batteries industrielles

Ampoules
(à déposer dans les conteneurs dédiés)

Chargeur pour piles rechargeables ou chargeur de batterie (à mettre avec les appareils électriques)

Onduleurs
(nous prenons uniquement la batterie)

Déchets ménagers, déchets métalliques (sacs plastiques, etc.)

FILIÈRE MOBILITÉ

Les batteries de mobilité (vélo à assistance électrique, trottinettes, etc.) sont à rapporter chez les revendeurs (points de collecte géolocalisés sur corepile.fr).

SÉCURITÉ : Afin de prévenir les risques liés aux piles et batteries, la filière a édité une procédure qui reprend les risques par catégorie, les précautions à prendre et les conduites à tenir en cas d'incident. À consulter sur corepile.fr.

COMMENT STOCKER LES PILES ET BATTERIES ?

VOUS POSSÉDEZ DES BACS DE STOCKAGE

- Les conserver à l'abri des intempéries.
- Mettre exclusivement des piles et batteries usagées dans le bac.
- Attendre d'avoir tous vos bacs remplis pour demander un enlèvement.

VOUS POSSÉDEZ UN / DES FÛTS

- Les poser sur une palette (non fournie).
- Un couvercle, un cerclage et un sac plastique par fût sont systématiquement fournis. Si un élément manque, contacter rapidement Corepile.
- Fûts et palettes stockés sur un sol dur et de plain-pied ou proposer une rampe d'accès pour rendre les fûts accessibles par un transpalette.
- Tenir les piles à l'abri de la pluie en remettant systématiquement le couvercle ou en les stockant au sec.

VOUS RÉCUPÉREZ REGULIEREMENT DES PILES CLOTURE OU PILE PORTO

- Ces piles, volumineuses, sont à stocker sur une palette à votre charge, correctement filmée avant l'enlèvement.

DANS TOUS LES CAS

- Ne pas mettre des déchets autres que piles et batteries dans les conteneurs.
- Ne pas laisser des stocks importants de piles à la vue du public et accessible aux enfants.
- Garder un extincteur à poudre à proximité du stockage des piles.
- Éloignez autant que possible les cartons ou autre objets pouvant alimenter un feu.

COMMENT SE PASSE LA COLLECTE ?

1 / PROGRAMMATION

Collectes uniquement sur demande (non programmées) :
lorsque tous vos contenants de collecte sont pleins,
connectez-vous à votre espace en ligne sur www.corepile.fr

- Indiquez votre numéro d'enregistrement et votre mot de passe.
- Cliquez sur la flèche ou appuyez sur la touche entrée de votre clavier.

VOTRE NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

MOT DE PASSE

Délai d'intervention : 10 jours ouvrés.
Vous serez informé de la date de collecte par téléphone et/ou email.

2 / ENLÈVEMENT

En amont de la collecte, préparez les contenants en les fermant et en les rendant accessibles. Prévenez les personnes susceptibles de recevoir le chauffeur lors de sa venue.

L'opérateur collecte les contenants pleins et vous laisse autant de contenants vides (sauf demande particulière formulée auprès de COREPILE).

3 / TRAÇABILITÉ

Lors du passage de l'opérateur, contrôlez les informations inscrites par le collecteur et notez vos éventuelles remarques sur le bon de passage.

Signez le bordereau de suivi des déchets (BSD) et le bon présenté par l'opérateur.
NB : à partir de juillet 2022, les BSD seront entièrement dématérialisés sur la plateforme Trackdéchets. un "code signature" vous sera demandé.

Conservez et archivez pendant 5 ans le volet du BSD remis par l'opérateur.

UNE QUESTION ? UNE DIFFICULTÉ ? CONTACTEZ-NOUS !

Mail : corepile@corepile.fr

Tel : 01 56 90 30 90

VOTRE COMPTE COREPILE

VOTRE COMPTE COREPILE

- Connectez-vous à notre site internet :
  www.corepile.fr
- Depuis l'intranet de votre enseigne ou en utilisant votre navigateur habituel.

COLLECTE

- Demander l'enlèvement des piles et batteries à Corepile.
- Consulter l'historique de vos collectes et l'exporter au format excel.
- Télécharger les BSD en cliquant sur l'icône trombone .

DONNÉES PERSONNELLES

- Modifiez vos coordonnées.
- Changer votre mot de passe.
- Consulter vos documents et autres documents utiles.

TRAÇABILITÉ

- Pour savoir où sont traitées vos piles et batteries ?
- Téléchargez les autorisations de Corepile et de ses prestataires.

OUTILS COREPILE

- Commander gratuitement du matériel de collecte ou de sensibilisation à diffuser.
- Consulter votre historique de commandes d'outils.

Cubes à piles

Dépliants

Affiches

STATISTIQUES

- Visualisez sous forme de graph vos collectes Corepile par an.

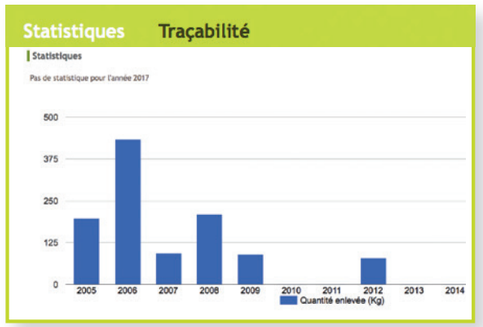

LA FILIÈRE COREPILE

COLLECTE

STOCKAGE DOMICILE

POINTS DE COLLECTE

MAGASINS, DÉCHETTERIES, ENTREPRISES

REGROUPEMENT

TRI PAR CATÉGORIE

TRI

TRAITEMENTS

TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES PAR CATÉGORIE

VALORISATION

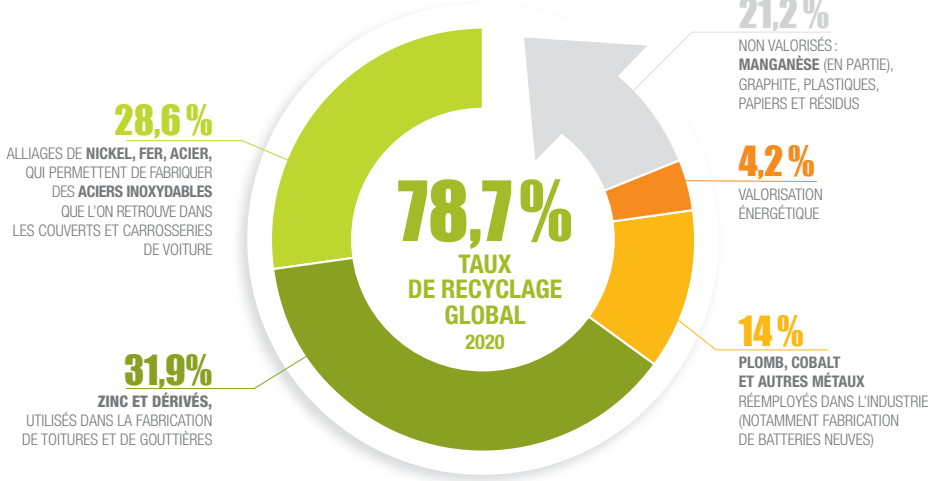

28,6 %
ALLIAGES DE **NICKEL, FER, ACIER,** QUI PERMETTENT DE FABRIQUER DES **ACIERS INOXYDABLES** QUE L'ON RETROUVE DANS LES COUVERTS ET CARROSSERIES DE VOITURE

31,9%
ZINC ET DÉRIVÉS, UTILISÉS DANS LA FABRICATION DE TOITURES ET DE GOUTTIÈRES

21,2 %
NON VALORISÉS : **MANGANÈSE** (EN PARTIE), GRAPHITE, PLASTIQUES, PAPIERS ET RÉSIDUS

4,2 %
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

14 %
PLOMB, COBALT ET AUTRES MÉTAUX RÉEMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE (NOTAMMENT FABRICATION DE BATTERIES NEUVES)

POUR EN SAVOIR PLUS... www.corepile.fr